

SAUCICRÉOR 2026

(Marque déposée INPI)

38^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL DU MEILLEUR SAUCISSON

Date du concours 13 Mars 2026

Clôture des inscriptions le 08 mars 2026

REGLEMENT ARTISANS

- Article 1 - Ce concours est ouvert, aux charcutiers - charcutiers traiteurs - bouchers-charcutiers - bouchers- Charcutiers Traiteurs-Ferme charcutière. Code APE en justificatif.
- Article 2 - Quelques soit la catégorie pour laquelle vous concourez un droit d'inscription vous est demandé de **50 euros** pour 1 produit et 45 euros l'un si 3 produits présentés.
- Article 3 - Le ou les produits présentés (**750 grammes par catégorie**) doivent être de fabrication exclusive du participant. Il s'y engage par sa signature apposée sur le bulletin de participation.
- Article 4 - **Dès réception de votre bulletin d'inscription il vous sera retourné les étiquettes correspondantes à vos Produits présentés au concours. Vous devez tenir compte des délais postaux, merci de nous préciser sur votre envoi les catégories choisies.**
- Article 5 - **Le candidat devra faire parvenir la semaine précédente le concours son ou ses produits à l'adresse indiquée suivante :**
SAUCICREOR -1 RUE DES SAULES- 41600 NOUAN LE FUZELIER.

(Attention aux délais de la poste et des transporteurs !)

Dans votre colis ne pas oublier de joindre vos coordonnées, (identiques à votre bulletin d'inscription).

- Article 6 - Le jour du concours un numéro d'ordre sera affecté par la Présidente de Saucicreor qui sera la seule à détenir la liste concordante
- Article 7 - Le jury est sous le contrôle d'un Commissaire de Justice et du Président du concours, renouvelé chaque année par la Présidente de Saucicreor. Les jurés sont toutes des personnes qualifiées : Meilleur ouvrier de France, retraités, professeurs de CFA et professions gastronomiques, ainsi que des particuliers gastronomes.

Article 8 - **PALMARES**

Il sera attribué dans chaque catégorie, une médaille et un diplôme. Dans l'ordre décroissant

- 1^{er} prix Médaille d'Or et diplôme
- 2^{ème} prix Médaille d'Argent et diplôme
- 3^{ème} prix Médaille de Bronze et diplôme
- 4^{ème} prix Prix d' Excellence = 1 diplôme
- 5^{ème} prix Prix d' Honneur = 1 diplôme

Quatre « **SAUCISSON D'OR** » sont décernés par un jury constitué par la Présidente de **SAUCICRÉOR** et le Président du Jury.

- a) - au meilleur produit des catégories saucisson frais A et B.
- b) - au meilleur produit des catégories saucisson sec C et D.
- c) - au meilleur produit de la catégorie créativité E (La médaille d'or et la médaille d'argent sont mises en compétition)
- d) - au meilleur produit des catégories créativités F. G.

Un **TROPHEE REGIONAL** sera remis, toutes catégories confondues.

Il est bien entendu que les récompenses attribuées consacrent la qualité du **produit primé pour l'année en cours.**

Le palmarès sera porté à la connaissance des candidats dans les semaines qui suivent le concours. **SAUCICRÉOR** décline toute responsabilité dans l'hypothèse de cas fortuit qui mettrait obstacle au déroulement du concours.

Les décisions du jury sont sans appel, les candidats s'engagent à accepter et respecter le règlement du présent concours.

Tout candidat ayant obtenu un «Saucisson d'Or» deux années consécutives (Dans la même catégorie) ne pourra plus l'obtenir les deux années suivant cette distinction.

Tout candidat ayant obtenu le trophée Lucien Henry, ne pourra prétendre le recevoir dans les cinq années suivantes.

Le SAUCISSON D'OR, le TROPHÉE LUCIEN HENRY, Le TROPHEE HANDTMANN ne seront pas envoyés par courrier.

Ils vous seront remis lors de la remise des prix en mains propres.

La remise des prix aura lieu le **dimanche 26 Avril 2026** lors d'une cérémonie conviviale

Correspondance : Madame Danielle CAQUE - 1 rue des Saules - 41600 NOUAN LE FUZELIER

Tél : 02.54.88.30.24 - Répondeur en cas d'absence (SVP laissez votre message, on rappelle)

Courriel : 41saucicreor@gmail.com

Visitez notre site internet www.saucicreor.net